



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Document d'information

35 C/INF.34

16 octobre 2009

Original anglais/français

SYNTHÈSE DU DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

1. Dans le cadre des séances plénières de la Conférence générale qui se sont tenues du 7 au 10 octobre 2009, 164 États membres (sur 193) et 2 Membres associés (sur 6) ont pris part au débat de politique générale, soit 37 États d'Afrique subsaharienne (sur 45), 27 États d'Amérique latine et Caraïbes (sur 37), la totalité des États arabes, 38 États d'Asie et Pacifique (sur 51) et 44 États d'Europe et d'Amérique du Nord (sur 48). Par ailleurs, 15 institutions partenaires, intergouvernementales et non gouvernementales, auront eu la possibilité de partager leurs vues avec la Conférence générale, qui aura également reçu communication des rapports du Forum des jeunes (1^{er}-3 octobre 2009) et du Forum des partenaires de l'UNESCO (5 octobre 2009).

2. Les participants au débat de politique générale ont partagé avec la Conférence générale leurs réalisations dans les domaines de compétence de l'UNESCO, ainsi que leurs attentes et leurs réflexions vis-à-vis de l'Organisation. Une vaste majorité d'États a réaffirmé son engagement à tout mettre en œuvre pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines de compétence de l'UNESCO, et notamment l'Éducation pour tous à l'horizon 2015.

3. À l'approche du terme du mandat de M. Koïchiro Matsuura en tant que Directeur général de l'UNESCO, la vaste majorité des États a exprimé son appréciation positive de la politique de réformes engagée depuis 10 ans, qui aura permis de faire de l'UNESCO une organisation plus performante, plus transparente et mieux adaptée aux défis du XXI^e siècle. La poursuite de ces efforts, notamment en termes de décentralisation, de partage de l'expertise et de rééquilibrage des moyens de l'administration vers les programmes a été appelée de leurs vœux.

4. La vaste majorité des États a salué la recommandation à l'approbation de la Conférence générale, par le Conseil exécutif, de Mme Irina Bokova, pour devenir la première femme Directrice générale à la tête de l'UNESCO. Ceux-ci y voient le signe d'un futur dynamique et d'un message fort en faveur de l'égalité des genres. Plusieurs États ont souligné que l'élection d'une Directrice générale issue de l'Europe de l'Est, qui n'avait jamais accédé à une telle fonction, tout comme l'élection d'un Président de la Conférence générale issu d'une petite île des Caraïbes, constituaient un signe supplémentaire, s'il en était besoin, de l'universalité de l'Organisation.

5. La vaste majorité des déclarations se situe dans la continuité de celles de la 34^e session de la Conférence générale, confirmant les orientations de la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 ainsi que les grandes lignes du Projet de programme et de budget pour le biennium 2010-2011 soumis à l'approbation de la Conférence générale. Cependant, la survenue non anticipée d'une crise économique et financière de grande ampleur dans le courant du biennium qui s'achève, ainsi que la convergence de cette crise avec d'autres crises, alimentaire, environnementale, éthique même (pour certains États membres), qui ont encore davantage fragilisé les pays en développement et font peser d'importantes pressions sur l'agenda de l'aide internationale, ont retenu l'attention d'une vaste majorité d'États. Pour beaucoup, cette conjoncture difficile souligne la pertinence particulière de l'UNESCO et de son approche holistique, en tant que « conscience morale » du système des Nations Unies, pour transformer la crise en opportunité, et conjurer les risques de repli sur soi et de choc des civilisations ou des cultures. Ainsi, pour certains États membres, l'UNESCO devrait-elle jouer un rôle de premier plan dans l'analyse des répercussions de la crise à l'échelle globale et les moyens d'y remédier. Pour y parvenir, elle devra pleinement remplir ses fonctions de laboratoire d'idées, de centre d'échange d'informations, d'organisme normatif, de développement des capacités dans les États membres et de catalyseur pour la coopération internationale. De nombreux États ont mis l'accent sur le rôle particulier que l'Organisation pourrait être amenée à jouer pour le développement d'indicateurs de suivi des stratégies mises en œuvre par la communauté internationale, l'échange de bonnes pratiques entre les États membres et l'aide à la formulation de politiques dans ses domaines de compétence. Pour y parvenir, l'UNESCO devra préserver ses moyens.

6. Les États membres ont réaffirmé avec force leur soutien aux deux priorités globales que sont l'Afrique et l'égalité de genre. La quasi-totalité des délégations africaines, mais aussi des délégations d'autres régions, ont déclaré leur appui à la plate-forme Priorité Afrique, mettant l'accent sur l'éducation (notamment l'alphabétisation, la formation des enseignants, l'enseignement technique et professionnel, l'éducation préventive concernant le VIH/SIDA), la science et à la technologie (politiques scientifiques, enseignement scientifique et renforcement des infrastructures scientifiques et techniques, en particulier le Plan d'action consolidé de l'Union africaine pour la science et la technologie), les sciences sociales et humaines, la culture et la communication et l'information. En matière d'égalité de genre, un meilleur suivi des progrès réalisés a été appelé de leurs vœux, avec notamment le souhait de voir l'Institut de statistique de l'UNESCO procéder plus systématiquement à la désagrégation de ses données selon des critères de genre. Certains États ont plaidé en faveur du renforcement de la prise en compte des besoins et défis à relever par les petits États insulaires en développement et de ceux de la jeunesse : les premiers sont en effet confrontés à une plus grande vulnérabilité aux défis et menaces du changement climatique et aux catastrophes environnementales ; la seconde aux problèmes du chômage et, dans certaines régions du monde, à une violence en augmentation constante.

* *

7. Dans les différents secteurs de programme, les priorités actuelles sont confirmées, avec un accent nouveau mis dans certains cas sur des sujets qui ont pris une importance nouvelle au regard de la conjoncture actuelle :

Dans le domaine de l'éducation

8. La grande majorité des États membres a réaffirmé son engagement résolu à tout mettre en œuvre pour tâcher de réaliser l'objectif d'éducation pour tous à l'horizon 2015, même ceux pour lesquels les progrès réalisés jusqu'à présent rendent incertaine la réalisation d'un tel objectif. À cette fin, plusieurs pays ont demandé une assistance financière et plaidé en faveur d'une préservation des fonds alloués à l'aide publique au développement, même dans le contexte de la crise financière. L'éducation de qualité constitue toujours une approche privilégiée par les États membres. Cependant, dans le contexte de la crise économique et financière et afin de répondre au défi que constitue notamment la montée du chômage, surtout chez les jeunes, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, ainsi que le développement de compétences tout au long

de la vie, semblent connaître un intérêt renouvelé. L'effet multiplicateur très important de l'éducation sur le processus plus large du développement a été souligné, en particulier les campagnes d'éducation et d'alphabétisation des filles et des femmes. Le rôle de premier plan joué par l'UNESCO dans la réalisation de l'EPT et des OMD a été reconnu et les initiatives mises en place au fil des ans à l'appui de l'EPT, comme TTISSA, LIFE, EDUSIDA, EDD, etc., ont bénéficié d'un appui et d'un soutien vigoureux. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT a été jugé très positif, de même que le Réseau des écoles associées de l'UNESCO.

9. A également été soulignée l'utilité des approches intersectorielles pour l'éducation des valeurs et l'éducation à la paix, de l'Éducation en vue du développement durable (EDD) (dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable) et de l'enseignement scientifique, ainsi que de l'utilisation des nouvelles technologies pour renforcer les méthodes de formation des enseignants et créer des conditions d'enseignement et d'apprentissage plus favorables. Des préoccupations particulières ont été exprimées au sujet de l'enseignement supérieur et du problème de l'exode des compétences. Le rôle de l'éducation en tant que vecteur de valeurs telles que la tolérance a été mentionné à plusieurs reprises.

Dans le domaine des sciences naturelles et exactes

10. Les sciences manifestent encore une attractivité insuffisante auprès des étudiants du supérieur, notamment chez les femmes, et les initiatives de l'UNESCO visant à y remédier, notamment les prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, constituent aux yeux de plusieurs délégations une réponse intéressante et appropriée. Au regard du défi majeur que constitue le réchauffement climatique, et ses effets dévastateurs (tels que les catastrophes naturelles qui ont frappé récemment les Philippines, le tremblement de terre qui a dévasté l'île de Sumatra ou le tsunami qui a ravagé plusieurs îles du Pacifique), le programme des sciences naturelles et exactes est appelé à jouer un rôle de tout premier plan, avec en première ligne la préparation et la prévention des risques, la poursuite des travaux de la COI, notamment la coopération internationale en matière de systèmes d'alerte contre les tsunamis, ou encore la gestion de l'eau. Plusieurs États membres ont mis l'accent sur la nécessité d'investir dans la science, comme source d'innovation et de croissance économique. Afin de contribuer à l'avènement d'un développement durable, l'UNESCO a également un rôle déterminant à jouer en aidant le monde et les pays à constituer la base de connaissances scientifiques nécessaire pour inspirer des politiques orientées vers un mode de développement laissant une faible empreinte carbone et l'édification d'économies et de sociétés vertes. Un État membre a proposé de convoquer des sommets sous-régionaux sur le changement climatique. Une collaboration plus étroite devrait également être développée avec d'autres organisations du système des Nations Unies, en particulier dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité (2010), qui sera une excellente occasion de plaider pour une action concrète et de lancer des initiatives pertinentes.

11. D'un point de vue intersectoriel, le plaidoyer en faveur d'approches holistiques à long terme du changement climatique justifie l'intégration de cette question dans les programmes scolaires nationaux et dans les programmes d'apprentissage tout au long de la vie. Les rapports et la dépendance mutuels entre nature, population et société pourraient aussi faire l'objet d'études plus approfondies, conformément au Programme intersectoriel sur l'homme et la biosphère dont l'éloge a été faite à de multiples reprises. Comme l'ont souligné plusieurs États membres, le changement climatique n'est pas seulement un problème scientifique complexe : c'est aussi une question sociale et éthique qui doit être traitée comme il convient. Dans cette entreprise, l'UNESCO, en sa qualité d'organisme chef de file de la communauté mondiale, peut avoir une nouvelle occasion de prouver ses compétences et son savoir-faire.

Dans le domaine des sciences sociales et humaines

12. Dans le même esprit, le Secteur des sciences sociales et humaines a un rôle crucial à jouer : un rôle éthique, avec la poursuite du programme de philosophie, dont certains États membres, ainsi que plusieurs partenaires non gouvernementaux, ont souligné l'importance ; celui de

contribuer à l'analyse des phénomènes mondiaux et à l'élaboration de politiques de développement social, que ce soit en matière de migrations, de cohésion sociale, de développement urbain ou d'une meilleure compréhension des problèmes des jeunes. Certains États ont mis l'accent sur leur investissement dans le sport, comme élément de cohésion sociale, de réussite et de fierté nationale. La lutte pour l'éradication de la pauvreté est au cœur du mandat de l'UNESCO, afin de travailler à l'édification de sociétés humaines mettant au premier plan les droits de l'homme, la dignité et l'égalité des chances. L'UNESCO à ce titre doit œuvrer, ainsi que l'ont souligné de nombreux États membres, à la réduction des inégalités. Le programme MOST a été mentionné de façon très positive par un certain nombre d'États membres, pour sa capacité à traiter des problèmes sociaux. L'importance de la solidarité a été réaffirmée par plusieurs États membres, ainsi que la nécessité d'une meilleure inclusion des personnes marginalisées dans des sociétés véritablement démocratiques.

13. L'éthique est aussi une composante essentielle de l'évaluation des risques, vulnérabilités et réponses potentielles. L'importance de la bioéthique via les découvertes scientifiques a été soulignée. De nombreux États membres préconisent l'adoption d'un projet de déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique conformément à une recommandation de la COMEST.

Dans le domaine de la culture

14. La culture a été réaffirmée comme un domaine clé d'intervention de l'UNESCO. Plusieurs États membres ont souligné les évolutions récentes en matière de conservation et de sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, avec l'entrée en vigueur et la mise en œuvre opérationnelle de nouvelles conventions visant à la promotion et la protection de la diversité culturelle, notamment vis-à-vis du patrimoine culturel immatériel, de la diversité des expressions culturelles ou du patrimoine subaquatique. Certains États ont appelé à la recherche de davantage de synergies entre les différents instruments normatifs, et notamment entre les Conventions de 1972, de 2003 et de 2005. Plusieurs États ont manifesté leurs inquiétudes vis-à-vis de l'érosion de la diversité linguistique, et en appellent à des initiatives de l'UNESCO en la matière. La soumission par l'Institut de statistique de l'UNESCO d'un nouveau cadre pour les statistiques culturelles est une initiative saluée par certains États, qui y voient un renforcement possible du mécanisme de suivi des conventions. L'importance du dialogue interculturel et interconfessionnel a été rappelée à de nombreuses reprises, et plusieurs États ont appelé à un engagement concret de l'UNESCO dans l'Année internationale pour le rapprochement des cultures 2010, dans laquelle l'UNESCO jouera un rôle leader avec d'autres partenaires, notamment l'Alliance des civilisations sponsorisée par les Nations Unies. La participation de nouveaux acteurs à ces initiatives, notamment les jeunes, a été souhaitée.

15. La dimension transversale de la culture dans l'ensemble des domaines de compétence de l'UNESCO a également été rappelée. Plusieurs États ont souligné la nécessité de développer une approche conjointe de l'éducation et la culture. Par ailleurs, un accent important a été mis sur le rôle de la culture pour le développement durable, la cohésion sociale, la génération de revenus, la coopération et le respect mutuel. Le développement des industries culturelles, que l'UNESCO soutient fermement, comptait parmi les priorités mentionnées par plusieurs délégations pour générer des revenus et créer des emplois. À cet égard, un souhait primordial consiste à intégrer systématiquement la culture dans l'ensemble des plans de développement et dans les exercices de programmation conjointe des équipes de pays des Nations Unies. Mais la culture s'avère parfois être une question très délicate aux yeux de certains États membres. Ainsi, plusieurs ont trouvé préoccupant qu'un consensus puisse se faire jour quant à une quelconque décision au sujet d'un projet de déclaration de principes concernant les objets culturels déplacés en relation avec la Seconde Guerre mondiale.

Dans le domaine de la communication et de l'information

16. Dans le domaine de la communication et de l'information, un nombre considérable d'États a rappelé son attachement à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, au pluralisme des médias, et à la libre circulation des idées et de l'information. La poursuite de l'engagement actif de l'UNESCO en la matière est souhaitée, seule barrière qui peut exister contre les tentations qui peuvent voir le jour d'apporter des limitations à la liberté de la presse. La formation des journalistes a notamment été identifiée comme une tâche prioritaire. L'UNESCO doit également lutter contre le fossé numérique, et travailler à la construction de sociétés du savoir, notamment en garantissant une meilleure organisation des réseaux de connaissance. Le partage du savoir, notamment en matière de sciences et de technologies a été identifié comme un défi majeur pour l'Organisation. Le PIDC revêt une importance considérable pour l'Afrique, avec la mise en place de centres communautaires pilotes. Il faudrait aussi renforcer la diversité à la radio, à la télévision et dans la presse écrite.

17. De plus, on a mis fortement l'accent sur les TIC en tant que vecteurs de transformation dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO. L'Internet a été présenté comme l'un des principaux accélérateurs du développement. Selon certains États membres, l'Organisation devrait jouer un rôle important en matière de transfert de TIC et de connaissances.

* *

18. Face aux défis qui se posent dans un monde toujours plus complexe, il a été rappelé que la pertinence de l'UNESCO tient pour une grande part à sa capacité à mettre en œuvre des approches pluridisciplinaires et intersectorielles. Ainsi que l'ont souligné certains États, l'éducation ne peut plus être appréhendée indépendamment de ses liens avec la culture et les valeurs, tout comme le développement des sociétés, pour être plus durable, doit intégrer des approches sociales, culturelles, environnementales, et non strictement économiques. Il a également été souhaité que l'Organisation demeure aux avant-postes sur des sujets tels que les nouvelles technologies, la science et l'innovation, l'éthique, les tensions identitaires, la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, etc., en poursuivant ses efforts de veille et d'anticipation. Cette convergence des multiples compétences de l'organisation est particulièrement manifeste dans les situations de post-conflit ou de post-désastre, dans lesquelles l'UNESCO, en collaboration avec les autres agences et programmes des Nations Unies, participe à l'aide à la reconstruction.

19. Certains États, tout en se félicitant de la capacité d'adaptation de l'UNESCO aux nouveaux défis qui apparaissent, se sont inquiétés de ce que, tout en se voyant confier de nouvelles missions, de nouvelles ambitions et de nouveaux objectifs, elle ne se trouve pas dotée de nouveaux moyens pour mener à bien de telles exigences. La plupart des États a donc salué les efforts consentis pour assurer, pour le biennium 2009-2010, davantage qu'une croissance nominale zéro, tandis qu'un État a fait valoir que, dans un contexte de crise économique, un tel effort devait se traduire par une exigence encore plus forte d'efficacité de la dépense et de bonne gestion. Compte tenu des moyens budgétaires limités de l'UNESCO, plusieurs États ont exprimé leur souhait de voir l'Organisation concentrer la plus grande part de ses moyens sur un petit nombre de priorités transversales, plutôt que de les dissiper dans des petits projets à faible visibilité. La participation, pour certains programmes, de partenaires issus du secteur privé, qui sont source d'une meilleure capacité d'action et d'une plus grande visibilité, a été saluée comme une bonne pratique à poursuivre.

20. Certains États membres ont souligné que l'atout de l'UNESCO était sa capacité à favoriser un dialogue et un échange entre ses États membres sur la base du respect et de l'écoute, afin d'atteindre des buts collectifs. Cela peut être vrai également sur des questions politiquement sensibles, telles que la préservation de la Vieille Ville de Jérusalem ou la sauvegarde du patrimoine culturel en situation de conflits transfrontaliers. Plusieurs États membres ont appelé à un approfondissement des partenariats Sud-Sud et Sud-Sud-Nord, grâce au renforcement du rôle

des commissions nationales et à l'assistance du Secrétariat pour le renforcement des capacités des États membres et l'échange de bonnes pratiques. La création de nouveaux centres de catégorie 2 va dans ce sens.

21. Dans le cadre de la démarche « Unis dans l'action », l'UNESCO se doit d'améliorer sa visibilité au sein des Nations Unies, en particulier en faisant des efforts supplémentaires en matière de communication et de relations publiques. L'inclusion de partenaires de qualité, notamment du secteur privé, et la participation de la société civile constituent également une voie à approfondir selon certains États membres, tout comme le resserrement des liens avec les autres organisations internationales, notamment celles basées à Paris. Dans la mise en œuvre de stratégies multi-agences, l'UNESCO, qui n'a pas toujours les moyens de mener à bien des opérations coûteuses, doit savoir se concentrer sur ses fonctions d'expertise et de recommandation de politiques. À cette fin, elle doit repenser son rôle intellectuel et de « maison du savoir ». Elle doit aussi s'efforcer de valoriser son avantage compétitif dans certains domaines, tels que la culture, l'eau, les réseaux de savoir, etc. La réflexion sur les modalités d'action de l'UNESCO a aussi conduit à souligner le rôle que pourraient être amenées à jouer les entités décentralisées de l'UNESCO (instituts, réseaux d'experts, bureaux hors Siège, etc.). Pour certains États membres, le personnel de certains bureaux hors Siège est insuffisant au regard de l'ampleur des tâches à mener et du nombre de pays pour lesquels un suivi doit être assuré.

22. L'idée d'une évaluation externe a été défendue par plusieurs États membres, notamment afin d'identifier les domaines et modalités d'action qui pourraient être encore davantage améliorés. De nombreuses délégations ont commenté la gestion axée sur les résultats, estimant que cette approche était bien adaptée aux objectifs communs que sont en particulier l'introduction de la responsabilisation et de la transparence dans le cadre des activités de programme de l'UNESCO : c'est un chantier en cours et, à partir de maintenant, il faudra s'attacher davantage à préciser les dimensions qualitatives de la formulation des résultats, voire évoluer vers l'évaluation d'impact des résultats obtenus. En termes de méthode de travail, les pays lusophones plaident en faveur de la reconnaissance du portugais comme langue officielle de l'Organisation.

23. La philosophie générale de l'UNESCO a été réaffirmée par les États qui ont pris part au débat de politique générale, notamment sa vocation universelle et son engagement en faveur de la solidarité intellectuelle et morale, dans le respect de l'égalité de tous les États membres et des valeurs d'une humanité fondée sur la relation avec l'autre. Le caractère « dépolitisé » des débats qui s'y déroulent a été loué par la quasi-totalité des États membres. Ainsi l'UNESCO est-elle une organisation appréciée, dont la participation à un certain nombre de grands événements tels que la célébration du 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin ou le 50^e anniversaire des indépendances africaines est souhaitée. Selon les termes choisis par l'un des intervenants, tel devrait être le rôle de l'UNESCO : « quelque chose de significatif, de grande valeur et beauté ».